0170012W
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE DE LA TREZENCE
2 RUE DU FIEF BRAUD
17330 LOULAY
Tel : 0546338047

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/01/2016
Réuni le : 01/02/2016
Sous la présidence de : Olivier-Stephan Leau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 28/01/2016

Sur la :

[X]1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[ ] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

DGH 2016/2017: sur proposition du chef d'établissement, la répartition de la dotation globale horaire est adoptée à hauteur de 239 h (dont 221.5 heures postes et 17.5 HSA).
Des ajustements sont demandés au service de la DOSES du Rectorat.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Leau
Prénom : Olivier-Stephan
Signé le: 02/02/2016 11:42:16

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.